

Janvier  
2011

Syndicat mixte du  
**Pays de Grande Sologne**



# Le Pays investit dans la mise en oeuvre de Natura 2000 en Sologne



Le territoire du Pays de Grande Sologne est concerné par l'application de **deux Directives européennes** pour la mise en oeuvre du réseau européen Natura 2000 :

- la Directive Habitats pour laquelle le site « Sologne » constitue le site terrestre le plus important de France,
- la Directive Oiseaux pour le site « étangs de Sologne ».

Différentes phases sont nécessaires pour l'application de ces directives : tout d'abord l'élaboration d'un document stratégique appelé DocOb qui dresse un état des lieux du site et liste les actions possibles pour la restauration et la gestion du patrimoine naturel ciblé (espèces, habitats...), puis la phase de mise en oeuvre de ce DocOb (réalisation des actions, recherche de gestionnaires volontaires...).

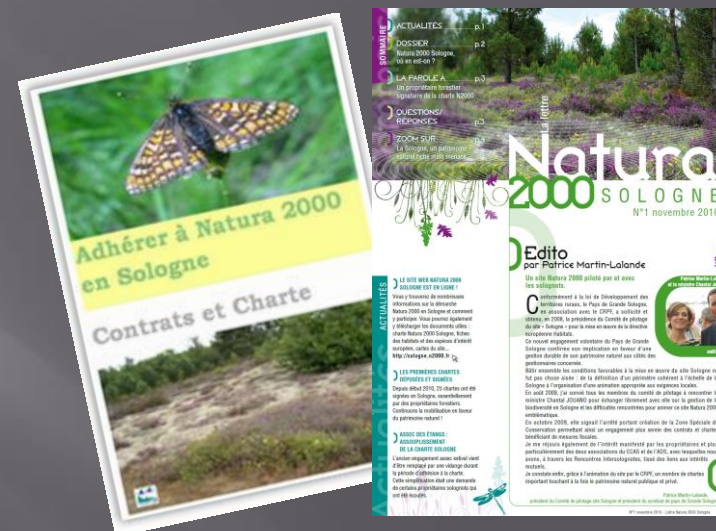
Grâce à la loi sur le Développement des Territoires Ruraux et suite à la sollicitation d'un certain nombre d'acteurs locaux (communautés de communes, associations de propriétaires...), le Pays a été élu à la présidence des deux comités de pilotage qui assurent un suivi des sites :

- en partenariat avec le CRPF Île de France – Centre pour le site « Sologne » (phase animation du site),
  - par une prestation du cabinet IEA pour l'élaboration du DocOb pour le site « étangs de Sologne » (DocOb attendu pour octobre 2011).
- Cette implication du Pays de Grande Sologne ne concerne pas le volet réglementaire de Natura 2000 qui reste de la compétence des services de l'État (études d'incidences...).

## Pour plus d'information :

- site Internet du Pays : grande-sologne.com
- site dédié : sologne.N2000.fr
- CRPF : Pierre-Damien DESSARPS (02.38.53.07.91),
- lettre d'information (adressée en mairie).

**et un rendez-vous : sur Mega FM (88.8), le vendredi 21 janvier 2011, de 18h30 à 19h00.**



Lors du **comité de pilotage du site « Sologne » le 5 novembre dernier**, les services de l'État se sont félicités des premiers résultats de l'animation du site Sologne réalisée par le CRPF, sous la présidence du Pays (compte rendu adressé aux membres du comité d'ici la fin du mois de janvier).



Rencontre Intersolognote 2009 « Natura 2000 en Sologne » en partenariat avec le Pays de Grande Sologne. Ci-contre, Joseph Van der Stegen (directeur du bureau Biodiversité, Bruxelles)



[direction@grande-sologne.com](mailto:direction@grande-sologne.com)  
[contact@grande-sologne.com](mailto:contact@grande-sologne.com)  
[leader@grande-sologne.com](mailto:leader@grande-sologne.com)  
site [www.grande-sologne.com](http://www.grande-sologne.com)

**LEADER**   
...éco-innovation



18, avenue de République  
41600 LAMOTTE-BEUVRON  
Tél. 02.54.88.62.62. / Fax. 02.54.88.11.18